

délibération D_2023_10_5

OBJET : Création d'un poste de cuisinier/voirie pour 3 mois à temps complet

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial pour la préparation des repas des enfants à la cantine sur le temps scolaire et pour l'entretien de la voirie, à temps complet, à compter du 01 janvier 2024, pour une durée de 3 mois en raison d'un accroissement temporaire de l'activité.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- décide de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial, à compter du 01 janvier 2024, à temps complet et d'établir le contrat au vu des éléments ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.